



L'un des projets primés est destiné aux cabanes de montagne et autres ouvrages excentrés en altitude, non raccordés à l'eau potable. JF CONCEPT

BlueArk a désigné les meilleures solutions pour mieux gérer l'eau

PAR OLIVIER RAUSIS@LENOUVELLISTE.CH

INNOVATION Quatrième édition du nom, le BlueArk Challenge a livré son verdict. Lancé l'automne dernier, l'appel à solutions du pôle d'innovation BlueArk Entremont autour des problématiques relatives à la gestion de l'eau a rencontré un franc succès, se réjouit sa coordinatrice Anyssia Bovier.

« Trente et une entreprises ou institutions différentes ont déposé vingt-deux solutions concrètes, toutes de bonne facture. Le choix du jury a ainsi été difficile, mais il a finalement primé quatre solutions innovantes à fort potentiel. »

Les quatre solutions en bref

Portée par l'entreprise RWB Valais, la première est destinée aux cabanes de montagne et autres ouvrages excentrés en altitude, sans raccordement à l'eau potable. L'idée est d'utiliser et adapter un filtre existant pour purifier l'eau issue d'un plan d'eau ou l'eau de pluie collectée d'un toit.

Le bureau BG Ingénieurs Conseils est à l'origine de la deuxième. Il propose une solution hydraulique pour améliorer la qualité de l'eau potable, en limitant la stagnation de l'eau dans les réseaux, par exemple dans les stations touristiques en saison creuse.

Troisièmes lauréates, les entreprises italiennes Advanced Microturbines et Rain ont imaginé une turbine innovante à même d'optimiser la distribution en eau d'irrigation. Grâce à des capteurs et à de l'intelligence artificielle, le système est capable de limiter de 80% la consommation d'eau pour irriguer des cultures et délivrer de l'arrosage au bon moment et avec la quantité adaptée. Une installation pilote pourrait être rapidement mise en place en Valais, sur la commune de Salquenen, déjà au bénéfice du prix Alpiq.

Enfin, l'entreprise Precidata a été récompensée pour sa solution permettant de mesurer le débit de torrents, ruis-

seaux, bisses, et ce sans contact et sans intervention lourde dans le lit du cours d'eau.

Des prototypes bientôt fonctionnels

Les quatre entreprises primées ont reçu un chèque de 10 000 francs chacun et bénéficieront de prestations de coaching de la part de BlueArk Entremont pour le développement de leurs projets.

« Ces quatre solutions seront mises en œuvre ces prochains mois, avec les partenaires concernés et porteurs de challenges. L'idée est de pouvoir aboutir rapidement à des prototypes fonctionnels et, ensuite, d'en faire bénéficier d'autres clients dans le domaine de l'eau, explique Laurent Horvath, cheville ouvrière du BlueArk Entremont.

Fort du succès des premières éditions, ce dernier annonce déjà qu'un cinquième BlueArk Challenge est prévu en automne 2022.

MARTIGNY

Un secteur bouclé pour une enveloppe suspecte



Peu après 9 heures hier matin, un secteur de la place Centrale de Martigny, autour de la bijouterie Fournier, a été bouclé et sécurisé par la police cantonale, la police municipale et les pompiers de Martigny. Pas de braquage à signaler mais la présence d'un colis suspect qui a nécessité une intervention au sein même de la bijouterie, précise Mathias Volken, porte-parole de la police cantonale: « Le secteur a été fermé pour des raisons de sécurité et des experts appelés en renfort pour effectuer les contrôles d'usage en raison de la présence de ce colis suspect, plus précisément une enveloppe. »

Des spécialistes en produits chimiques de la société CIMO à Monthey sont venus sur place et ont finalement emporté l'enveloppe. Le déploiement de la police et des pompiers a pris fin vers 12 h 15, mais la bijouterie a été fermée pour la journée. Concernant le contenu de l'enveloppe, la police ne peut encore rien dire à ce stade. « L'analyse est toujours en cours et une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur cet incident », conclut Mathias Volken. **OR**

ESPACE PUBLIC

20 000 francs pour votre jardin

Le prix « Jardins & Espaces publics Valais » vit cette année sa troisième édition. Organisé tous les deux ans par l'Association faitière JardinSuisse - Valais, en collaboration avec l'Etat du Valais, ce concours vise « à promouvoir la qualité des espaces ouverts privés et publics en lien avec l'environnement bâti, paysager ou naturel ». Alors si vous pensez remplir ces critères, vous pouvez déposer votre dossier de candidature jusqu'au 30 avril.

Un montant total de 20 000 francs viendra récompenser les ou les projets retenus par un jury composé de professionnels romands de la branche. Les organisateurs précisent que ce prix « Jardins & Espaces publics Valais 2022 » sera décerné à un projet dans le domaine des aménagements publics et des infrastructures de mobilité, accessible au public et réalisé sur le territoire cantonal entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2022. Lors de la dernière édition en 2020, c'est une place de jeux publique qui avait été récompensée. Deux autres aménagements avaient reçu une mention, soit le parc des Marmettes à Monthey et la revitalisation paysagère et écologique de la châtaigneraie historique de Saint-Gingolph. **PAG**

Les directives concernant l'édition 2022 sont disponibles en ligne: vs.ch/fr/web/sip/jardinsespacespublics